

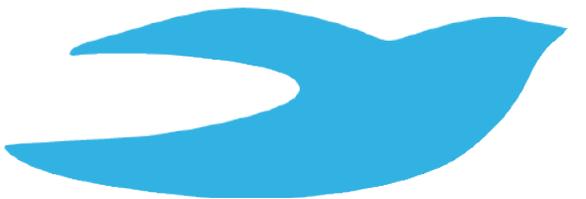
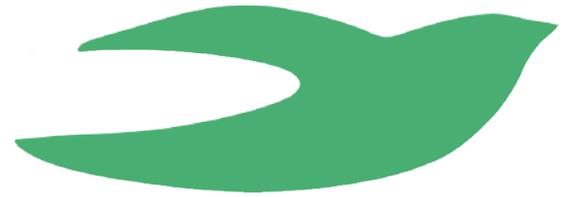
NP

Compétences de base

Résumé

Protection des
Enfants

2021



Le nombre alarmant de conflits et de victimes civiles associées à travers le monde souligne la nécessité de résoudre les conflits de manière pacifique. Les nombreuses méthodes de Protection civile non armée (UCP) s'avèrent souvent efficaces pour résoudre ou apaiser les conflits avec l'avantage à long terme de renforcer les communautés, les infrastructures et le dialogue permanent qui sont nécessaires pour maintenir une paix durablement gagnée. Nonviolent Peaceforce (NP) est une organisation internationale de protection civile qui travaille dans certaines des zones les plus troublées du monde afin de promouvoir la paix par la protection des civils, la réduction de la violence communautaire, l'autoprotection, la prévention des conflits et le développement des capacités de gestion des conflits. Actuellement, NP compte environ 300 agents de protection déployés dans le cadre de nos programmes en Irak, au Myanmar, aux Philippines et au Sud-SoudanSud-Soudan, et nous collaborons avec plus de 50 organisations communautaires locales dans 24 pays. Pour interrompre les cycles de violence et faciliter une paix durable, nous travaillons à travers cinq voies, dont une est « la protection des enfants».

* * *

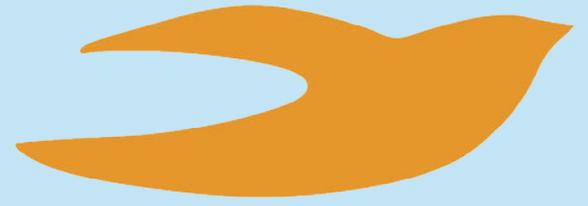
Ce résumé est basé sur la version complète du document du programme de compétences de base NP et intitulé « Protection des enfants », qui contient des exemples supplémentaires d'interventions, de méthodes et de conseils qui servent de base pour le travail mené dans ce domaine par NP, ses partenaires et d'autres organismes collaborateurs.

Siège

Rue de Lausanne 82
1202 Genève, Suisse
Tél : +41 (0)22 552 66 10
headoffice@nonviolentpeaceforce.org

Bureau aux Etats-Unis

2610 University Ave. W. Ste. 550
St. Paul, MN 55114, USA
Tél. : +1 612 871 0005
info@nonviolentpeaceforce.org



Protection des Enfants

L'année 2018 a été marquée par le nombre le plus élevé d'enfants tués ou mutilés dans des conflits armés depuis que les Nations Unies ont commencé à répertorier et à signaler ces graves infractions. Les violences sexuelles contre les filles et les garçons ainsi que le recrutement et l'utilisation d'enfants dans des conflits se sont également poursuivis sans relâche, avec au niveau mondial plus de 7 000 enfants entraînés dans des combats en première ligne ou dans des rôles de soutien. Les enfants vivant au milieu d'un conflit armé sont confrontés à des menaces sans précédent. Il s'agit notamment des six types de graves violations des droits de l'enfant citées dans la résolution 1612 du Conseil de sécurité des Nations Unies :

- Le meurtre et la mutilation d'enfants
- Le recrutement et l'utilisation d'enfants dans des forces ou groupes armés
- Les attaques contre des écoles et des hôpitaux
- Le viol et les violences sexuelles graves
- L'enlèvement
- Le refus de l'accès à l'aide humanitaire

Les questions de protection de l'enfance englobent également :

- Les mutilations génitales féminines ou l'excision
- La traite et l'exploitation sexuelle des enfants
- Le travail des enfants
- Le mariage des enfants
- La migration et la séparation des enfants
- Les mines terrestres et autres explosifs
- Les enfants ayant affaire à la justice – les personnes de moins de 18 ans qui sont des délinquants présumés, des victimes ou des témoins d'un crime

Comment la protection des enfants est assurée en général

De nombreuses organisations qui œuvrent pour la protection des enfants ont aligné leur travail sur les quatre thèmes principaux énoncés dans la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) : la survie, l'éducation, la protection et la participation, et appliquent principalement ces trois approches :

1. **Utiliser la loi** par le biais de la défense des droits, de l'application de la loi, de la justice pour mineurs, des litiges et des efforts de responsabilisation ;
2. **Des programmes de prestation de services à grande échelle** pour la santé des enfants, l'éducation de base, le bien-être des enfants, la protection sociale et le soutien aux familles, etc. ;
3. **La prévention de l'exploitation, des abus et de la violence** à l'égard des enfants par des programmes de promotion du changement social et comportemental, de santé publique, de prévention et de protection par le travail social.



Formation des jeunes à la gestion de la colère au Sud Soudan, NPSS 2020

La niche de NP dans la protection des enfants

Notre niche dans la protection des enfants réside dans son application de protection civile non armée (UCP) et son approche unique de protection physique directe. Nous associons cette démarche à des efforts de protection de l'enfance plus traditionnels, tels que la recherche et la réunification des familles, le suivi, et la facilitation de l'accès à l'aide juridique.

Protection physique directe : Nous utilisons notre présence physique de manière stratégique en nous positionnant dans des endroits peu sûrs pendant de longues périodes afin de protéger les enfants et leurs familles ainsi que les acteurs locaux de la protection de l'enfance. La plupart des organisations externes de protection de l'enfance se concentrent principalement sur les besoins des

enfants, rarement sur la sécurité des groupes locaux qui agissent en tant que premiers intervenants en cas de violation des droits de l'enfant. Le travail de protection directe est particulièrement important dans les endroits où les systèmes traditionnels de protection de l'enfance sont inexistants ou dysfonctionnels, ou lorsque les autorités font partie du problème.

“In West Mosul NP was able to support reunifications for seven children who had become separated from their parents. The relationships that NP developed with the local security forces were leveraged to support in the immediate tracing of relatives. In two instances, soldiers at checkpoints were able to alert relatives to where their children had been found. On another occasion NP was able to elicit information from the military regarding two children who were being held in abusive conditions by security actors and subsequently worked alongside UN Civil-Military Coordination and the Child Protection Sub Cluster to negotiate their release. This information, reported by junior officers concerned with the conduct of their superiors, was obtained through sustained relationship building and placed those soldiers at risk of reprimand or retaliation. It was testament to the discretion and sensitivity of all involved that the children were rescued without repercussions for the sources of the information.”

(Rapport interne, NP en Irak)

Approche préventive et multidimensionnelle : En tant qu'acteur humanitaire et celui de consolidation de la paix opérant dans des situations de crise et d'après-conflit, nous intégrons nos efforts de protection de l'enfance dans une stratégie plus large de protection des communautés. L'accent que nous mettons sur la prévention de la violence complète les efforts des acteurs de la protection de l'enfance axés sur l'aide humanitaire ou le développement, qui se concentrent sur la santé ou l'éducation.

Accroître la prise en charge par les enfants : Nous aidons les enfants et leurs communautés à réfléchir à leur propre rôle dans la protection. Reconnaisant que la mobilisation des jeunes a connu une croissance importante au cours de la dernière décennie, nous nous intéressons à la protection des enfants défenseurs des droits de l'homme (CHRD).

Engager les acteurs armés : La participation des acteurs armés non étatiques a constitué un défi particulier dans le domaine de la protection de l'enfance. Nous relevons ce défi par un engagement proactif et soutenu avec les acteurs armés.



L'équipe de NP échange avec des enfants lors d'une patrouille dans un camps de déplacés en Irak, NPIQ 2018

Le travail de NP sur le terrain

Les activités de nos équipes sur le terrain se basent par exemple sur les points suivants :

- **Répondre aux menaces imminentes contre les enfants** par une intervention physique (protection directe) pour les civils en danger est l'une des premières réactions adaptées dans un conflit.
- **Présence de protection** dans les écoles qui avaient été attaquées aux Philippines, dans les espaces pour enfants des sites de déplacement au Sud Soudan, et pour les enfants qui étaient menacés pour leur rôle présumé dans des groupes extrémistes ou des crimes en Irak.
- **Accompagnement protecteur des mères** au Sri Lanka auprès de femmes négociant la libération de leurs enfants recrutés par des acteurs armés, et auprès de défenseurs des droits de l'homme enquêtant sur des violations des droits de l'enfant.
- **Accompagnement d'anciens enfants soldats** dans leurs villages, aide à la réintégration communautaire et familiale au Sri Lanka et au Sud Soudan, identification des possibilités d'éducation et de formation professionnelle, ainsi que d'éventuels obstacles au processus de réintégration.
- **Suivi des écoles en tant que « zones de paix » dans des environnements militarisés** aux Philippines. En maintenant une présence visible dans les communautés à risque, nous avons répondu aux préoccupations concernant l'occupation des bâtiments scolaires par des acteurs militaires, la présence d'engins explosifs non identifiés à proximité des écoles, les affrontements armés qui perturbent le cycle scolaire, ou toute restriction de liberté de mouvement pour les élèves et les enseignants.

- **Surveillance et communication des 6 violations graves des droits de l'enfant** par le biais du mécanisme de surveillance et de communication des informations (MRM) de la résolution 1612 de l'ONU aux Philippines et au Sud Soudan.

« Lorsqu'un garçon de 16 ans au Sud Soudan a été accusé de meurtre, il a été arrêté par la police. Malgré son arrestation, des proches de la personne décédée sont venus et ont tiré sur le garçon pour venger sa mort. Le garçon a survécu et a été amené dans un hôpital de Juba. NP a assuré une présence protectrice 24 heures sur 24 à l'hôpital, car la famille du garçon craignait que des gens viennent le tuer pendant la nuit. Nous sommes restés à l'hôpital pendant des semaines et avons également pris soin du garçon, car il n'était pas soigné correctement par le personnel médical. Lorsque le garçon a été guéri, nous l'avons accompagné dans un poste de police pour attendre son procès. »

(Membre de l'équipe NP au Sud Soudan)

La réduction des risques vise à fournir une assistance rapide et sûre aux survivants et à aider les personnes vulnérables à rester en sécurité ou à se rétablir.

- **Formation** des groupes armés non étatiques aux mesures de protection de l'enfance aux Philippines (dans le cadre de la campagne « Children Not Soldiers »).
- Soutien aux groupes de femmes pour qu'elles abordent les questions de protection de l'enfance ou **plaident en faveur de mesures de protection de l'enfance** accrues dans leurs communautés au Sud Soudan, aux Philippines et au Myanmar.
- **Soutien aux enfants prisonniers afin qu'ils se réinsèrent dans leurs communautés** au Sud Soudan.
- **Recherche et réunification des familles (FTR) des enfants séparés et enlevés** au Sud Soudan.
- Mise en place, formation et encadrement de **comités locaux de protection de l'enfance (CPC)** ou de groupes de travail et promotion de leur transformation en organisations communautaires au Sud Soudan.